



AÉROPORTS DE PARIS

Le 13 janvier 2015,

Objet : Suite grève du 12 janvier 2015

Monsieur le Président Directeur Général,

Lors de l'unique réunion de négociations salariales, la direction a manifesté son mépris en refusant toute augmentation générale des salaires malgré des résultats financiers en forte augmentation. Après avoir consulté les salariés, les Organisations Syndicales CGT, CFE-CGC et FO ont déposé des préavis de grève pour le 12 janvier 2015.

Cette première action intersyndicale a donné lieu à une forte mobilisation.

Lors des assemblées générales des grévistes qui se sont tenues sur les plateformes d'Orly et CDG, il a été décidé par les salariés de poursuivre l'action engagée par nos 3 Organisations Syndicales afin d'obtenir une augmentation significative des salaires de base.

Dans ce but d'autres actions seront menées avec les salariés.

Veuillez recevoir, Monsieur le Président Directeur Général, l'assurance du mécontentement des salariés d'ADP.



Syndicat des Cadres
Maîtrise et Haute Maîtrise
Aéroports de Paris

